



**Allocution de monsieur Vincent Ranger, président**  
**Consultations régionales sur la Stratégie d'action jeunesse 2005-2008**  
**19 octobre 2005**

Mesdames, Messieurs,

**Fonds régionaux d'investissement jeunesse et fonds jeunesse capitalisé**

La jeunesse du Québec est dynamique, forte, porteuse d'avenir et porteuse de projets stimulants et structurants pour le Québec. Depuis trois ans, les jeunes Québécois disposent d'un levier de développement extraordinaire : le Fonds régional d'investissement jeunesse (FRIJ). Administré par des jeunes impliqués dans leurs milieux, connectés sur les besoins de leurs communautés et de leur jeunesse, le FRIJ a eu à ce jour des retombées intéressantes<sup>1</sup>.

Un des volets fondamental du FRIJ est celui des actions jeunesse structurantes (AJS). Ce type de financement permet aux Forums jeunesse d'identifier des problématiques particulières et de financer des projets issus de la concertation entre différents partenaires souhaitant résoudre la problématique. En plus de donner lieu à des projets structurants qui permettent d'agir de façon importante dans un domaine, ce type de financement permet de rejoindre en plusieurs points les objectifs de continuité de services du gouvernement. En concertant divers partenaires d'un même secteur d'activités, on s'assure de cibler le financement là où il sera le plus efficace. À Montréal, cela s'est traduit par plusieurs projets innovateurs. En ce moment, une vingtaine de partenaires et d'intervenants de Montréal travaillent à identifier les problèmes de jeunes des

---

<sup>1</sup> Mémoire de la table des Forums jeunesse régionaux

régions émigrants à Montréal afin d'intervenir auprès de cette clientèle par leur éviter un décrochage social.

L'autre volet du financement, lui aussi un succès à Montréal, est celui des appels de projets. Les organismes de la région ont été appelés à trois reprises, durant les dernières années, à déposer des projets au Forum jeunesse. Ces projets étaient analysés afin de financer ceux qui travaillaient le plus efficacement à résoudre les problématiques montréalaises. Au total, 85 projets ont été financés par le biais de cette enveloppe. Les avantages à gérer ces appels de projets au niveau régional sont nombreux. L'identification des problématiques et les politiques d'investissement ont été adaptés aux besoins des jeunes de la région, ce qui a donné lieu, et les chiffres le démontrent, à un réel engouement pour les FRIJ<sup>2</sup>.

Le Forum jeunesse se positionne aussi en faveur de la création d'un fonds jeunesse capitalisé. À terme, il est nécessaire que ce fonds puissent financer adéquatement les projets nationaux et les FRIJ.

Nous rappelons que pour mener à bien les objectifs du FRIJ, les Forums jeunesse demandent qu'une enveloppe de 10M\$ soit accordée pour les trois prochaines années.

### **Participation citoyenne**

Le deuxième volet qui nous apparaît incontournable dans le cadre de la Stratégie d'action jeunesse est celui de la participation citoyenne. Le gouvernement du Québec doit absolument faire preuve d'initiative dans ce domaine pour réellement agir auprès des jeunes. Dans le cadre du choc démographique qui guette le Québec, il sera essentiel que les jeunes, en raison de leur faible nombre, soient plus aptes que jamais à prendre les responsabilités qui les attendent. Ce travail de sensibilisation doit se faire dès maintenant et dans plusieurs sphères de la vie des jeunes.

---

<sup>2</sup> Seulement à Montréal, quatre cent trente-huit projets ont été déposés dans le cadre des appels de projets, sans compter l'ensemble des organismes touchés par les actions jeunesse structurantes.

Le Forum jeunesse croit que l'école est un lieu privilégié où devrait se faire ce type d'éducation à la citoyenneté. C'est durant l'adolescence que les jeunes sont les plus aptes à apprendre sur la vie en société. De plus, les moyens de mettre en application cet objectif à l'école sont nombreux.

En plus des cours d'éducation à la citoyenneté, le gouvernement devrait mettre sur pied un projet de reconnaissance de l'implication dans les écoles secondaires. Nous savons très bien que le développement de la personne passe, certes par l'apprentissage académique, mais aussi par l'implication dans le milieu. À l'heure où la réforme de l'éducation tend vers la conception plus complète de l'élève, l'implication dans son milieu se doit d'être prise en compte dans le cheminement scolaire. Finalement, l'un des endroits les plus intéressants pour s'impliquer au secondaire est sans aucun doute les conseils d'élèves. Ces conseils, présents de façon inégale dans les écoles du Québec, sont un excellent moyen d'enseigner aux jeunes les résultats d'une implication citoyenne, et ce, en plus de combler de multiples facettes du développement de la personne. Le gouvernement doit s'assurer avec les partenaires concernés que des conseils d'élèves soient présents dans l'ensemble des écoles secondaires de la province.

Dans le domaine de la participation citoyenne au Québec, un autre problème est criant, celui de la participation électorale. Les taux de participations aux élections sont en constante diminution. Ce constat est encore plus alarmant chez les jeunes puisque l'exercice du vote est l'un des fondements important de l'exercice de la citoyenneté. Le gouvernement doit prendre des moyens originaux, tel Électeurs en herbe, pour expliquer nos institutions démocratiques.

Finalement, le gouvernement doit travailler à ce que les jeunes soient plus présents sur les lieux décisionnels de la société. Les jeunes doivent pouvoir prendre la place qui leur revient. Et pour ce faire, le gouvernement peut mettre sur pied plusieurs mesures qui faciliteront l'accès des jeunes à ces différents

lieux. Cela peut se traduire notamment par la création de postes réservés aux jeunes sur les instances des organismes publics.

Les jeunes sont la relève de demain, ils doivent prendre part aux grandes décisions d'aujourd'hui.